



## Synthèse d'enquête

# Evaluation de l'impact des mesures liées à la crise sanitaire du covid-19 sur les acteurs et les structures du secteur des musiques actuelles à La Réunion

Dans le cadre de crise sanitaire liée au covid-19, le PRMA et KOLET' se sont associés pour réaliser une enquête sur les conséquences à court terme des mesures de confinement décidées par le gouvernement sur le champ du spectacle vivant et des musiques actuelles. Des données concernant le livre, les arts visuels et l'enseignement artistique ont également été collectées mais de façon plus marginale. Nous présentons dans le présent document les résultats, encore approximatifs, qui concernent les individus et les structures évoluant dans le champ des musiques actuelles. Les données concernant le spectacle vivant font l'objet d'une autre synthèse réalisée par KOLET' et celles concernant le champ de la culture élargi au livre, aux arts visuels et à l'enseignement artistique seront traitées également par KOLET' dans un second temps.

Cette enquête rapide a été réalisée en ligne (questionnaires auto-administrés). La phase de collecte des données s'est étalée du 20 mars au 6 avril 2020. Elle a donc eu lieu en amont de la décision de prolongation du confinement au 11 mai et de non-ouverture des salles de spectacles au public avant la mi-juillet. Le PRMA et KOLET' ont interrogé parmi leurs adhérents et sympathisants plus de 450 personnes ou représentants d'organisations qui ont été 182 à répondre pour le spectacle vivant (dont 82 pour les musiques actuelles). Les adhérents du PRMA ont été une soixantaine à répondre. A cela, se sont ajoutés une vingtaine d'acteurs des musiques actuelles non adhérents au PRMA.

L'objectif était d'évaluer autant que possible les conséquences qu'auraient, sur la période de mars-avril 2020, les mesures de confinement sur l'écosystème musical réunionnais pour ce qui touche à l'activité, l'emploi et l'économie. Le questionnaire concernait la période de mars-avril 2020 mais des répondants nous ont transmis des éléments touchant à des périodes ultérieures (par exemple un festival prévu en mai, reporté au second semestre 2021) que nous avons prises en compte. Par ailleurs, depuis la clôture du questionnaire la situation des répondants ayant évolué, les résultats que nous présentons ici concernent donc strictement leur situation au moment où ils ont renseigné le questionnaire. Notons enfin qu'il s'agit ici d'estimations qui comprennent des approximations. Nous travaillons actuellement à affiner les résultats de cette étude.

## Les répondants

82 répondants répartis comme suit :

- 37 répondants individuels, parmi lesquels on compte 21 intermittents du spectacle et 5 auto-entrepreneurs ;
- 45 structures, parmi lesquelles on compte 33 associations et 8 SARL, SAS, SA ou EURL ;
- 64 adhérents au PRMA dont 38 membres du collège artistes/techniciens, 10 membres du collège diffuseur, 15 membres du collège développeurs d'artistes, 1 membre du collège médias/communication ;
- 18 non adhérents au PRMA.

## Impact généralisé de la crise dans les musiques actuelles

Pour la grande majorité des répondants (78 sur 82), la crise covid-19 aura un impact négatif sur l'activité des mois de mars et avril 2020, voire après.

Cet impact touche l'ensemble de la chaîne de production musicale, depuis la création des œuvres jusqu'à la diffusion et leur promotion. Elle touche également tous les types d'activité : artistes/groupes, gérants de locaux de répétition, producteurs de spectacles, lieux de diffusion, festivals, prestataires techniques et administratifs, intermittents (artistes, techniciens), médias...

## Conséquences sur la création musicale

53 répondants ont annulé des répétitions prévues en mars et avril 2020.

- ✓ ils ont déclaré, au total, 706 annulations de répétition ;

34 répondants ont pu/dû reporter des répétitions prévues sur la même période.

- ✓ ils ont déclaré, au total, 289 reports de répétition.

22 répondants ont annulé des résidences artistiques prévues en mars et avril 2020.

- ✓ ils ont déclaré, au total, l'annulation de 174 jours de résidences ;

9 répondants ont pu/dû reporter des résidences artistiques.

- ✓ ils ont déclaré, au total, le report de 96 jours de résidence.

## **Conséquences sur la production phonographique et audiovisuelle musicale**

29 répondants ont subi des annulations d'enregistrements, tournages, captations vidéo :

- ✓ ils ont déclaré, au total, l'annulation de 145 jours d'enregistrements, captations vidéo, tournages ;

22 répondants ont pu/dû reporter des enregistrements, jours de tournage, captations vidéo.

- ✓ ils ont déclaré, au total, le report de 119 jours d'enregistrements, captations vidéo, tournages.

## **Conséquences sur la diffusion de spectacles**

67 répondants ont subi des annulations de spectacles prévus en mars-avril 2020 voire plus tard (mai, juin) :

- ✓ ils ont déclaré, au total, 460 annulations de spectacles ;

39 d'entre eux ont pu/dû reporter des spectacles :

- ✓ ils ont déclaré, au total, 210 reports de spectacles ;

2 festivals de musiques actuelles ont été reportés.

## **Conséquences sur la promotion musicale**

28 répondants ont subi l'annulation d'actions médiatiques :

- ✓ ils ont déclaré, au total, de 100 annulations d'actions médiatiques ;

19 ont pu/dû reporter des actions médiatiques prévues en mars-avril 2020 voire plus tard (mai, juin) :

- ✓ ils ont déclaré, au total, de 93 reports d'actions médiatiques.

## **Conséquences sur l'enseignement et la formation dans le domaine musical**

29 répondants ont subi l'annulation de cours et/ou d'actions de formation prévues en mars-avril 2020 :

- ✓ ils ont déclaré, au total, avoir annulé 932 heures de cours ou de formation ;

13 répondants ont pu/dû reporter des cours ou des actions de formation.

- ✓ ils ont déclaré, au total, avoir reporté 336 heures de cours ou de formation.

## **Conséquences sur les entreprises de prestation technique et administrative des musiques actuelles**

4 prestataires techniques du secteur musical ont annulé un total de 49 jours de prestation.

2 prestataires techniques du secteurs musical ont pu/dû reporter un total de 58 jours de prestation.

6 prestataires administratifs ont annulé un total de 134 jours de prestations administratives.

2 prestataires administratifs ont pu/dû reporter un total de 3 jours de prestations administratives.

## **Pertes financières liées aux annulations**

Les actions annulées évoquées ont généré la perte de 96 368 € de frais engagés et un manque à gagner de 477 777 euros liés à l'annulation des recettes prévues pour ces actions.

Les annulations et les reports ont un impact sur le chiffre d'affaire des structures qui va de 2% à 100% de perte pour les mois de mars à avril : 16 structures perdent entre 90% et 100% de leur chiffre d'affaire prévu en mars et avril 2020.

L'impact sur l'économie personnelle des répondants individuels va de 20% à 100% de perte pour les mois de mars à avril.

## **Conséquences sur l'emploi**

999 contrats d'intermittents ont été annulés, soit 11908 heures de travail et une masse salariale de 373 970 €.

53 salariés permanents impactés répartis dans 15 structures.

## **Conséquences sur les prestations annexes aux musiques actuelles (tous types de prestation confondus)**

28 répondants ont annulé un total de 71 recours prévus à des prestataires extérieurs (tous types de prestations confondus) pour un montant total déclaré de 117 628 €.

17 répondants ont pu/dû reporter un total de 79 recours à des prestataires extérieurs (tous types de prestations confondus) pour un montant total déclaré de 870 970 €.